



Communiqué de presse

Brive, le 7 mai 2020

Fête Nationale mardi 14 juillet 2020 Place Aristide Briand

En raison de la crise sanitaire et des mesures de distanciation à respecter, le **feu d'artifice** du 13 juillet ne peut être organisé.

Pas de **défilé** non plus sur l'avenue de Paris, mais la traditionnelle **cérémonie statique** devant le théâtre (place Aristide Briand) aura bien lieu (**11h**).

Le **marché** sera déplacé sur la contre-allée Tourny.

Important : Pour le public qui souhaiterait assister à cette cérémonie, le port du masque est obligatoire.

Stationnement : Le 2ème sous-sol du parking souterrain de la Guierle sera exceptionnellement ouvert pour le stationnement du public (tarification habituelle, placement libre, pas de réservation de places).

Circulation : Les mesures de sécurité habituelles doivent s'appliquer et une partie de l'avenue de Paris sera fermée à la circulation (de la rue du Maréchal Brune = Le Vizir > boulevard Anatole France = entrée des Passages de Brive) **de 9h à 13h**.

Déroulement de la cérémonie :

11h00 « Chant du départ » et « Gloire immortelle de nos aïeux » interprétés par Nathalie MARCILLAC, artiste lyrique, accompagnée de Frédéric VALY, accordéoniste

« Marche des Cent Suisses » interprétée par l'Harmonie Municipale Sainte Cécile

11h10 Prise d'armes avec remise de décorations

« Marche Consulaire » interprétée par l'Harmonie Municipale Sainte Cécile

« Marseillaise » interprétée par Nathalie MARCILLAC, artiste lyrique, accompagnée de Frédéric VALY, accordéoniste

11h40 Discours de Monsieur Frédéric SOULIER, Maire de Brive et de Monsieur Philippe LAYCURAS, Sous-Préfet de Brive

« Elégantia » et « Up Town Funk » interprétés par l'Harmonie Municipale Sainte Cécile